

BRÈVE

Une conférence AFG à l'Ambassade de France à Stockholm

Dans sa mission de promouvoir l'excellence de la gestion d'actifs française à l'étranger, l'AFG a organisé, le 15 novembre 2019, une conférence à l'Ambassade de France à Stockholm, en partenariat avec le service économique de l'Ambassade de France en Suède et la Chambre de Commerce France-Suède. Cette conférence, introduite par David Cvach, Ambassadeur de France en Suède et par Eric Pinon, Président de l'AFG, a mis en exergue les principaux atouts de la gestion d'actifs française et de son écosystème :

- la capacité des sociétés de gestion françaises à être à la pointe de la recherche en matière de produits financiers ;
- son pool de FinTechs et de talents issus des grandes écoles françaises et universités ;
- des sociétés de gestion, des investisseurs et un gouvernement qui encouragent l'innovation et la finance durable ;
- les dispositifs fiscaux offerts aux entreprises (Mécénat et Crédit Impôt Recherche) qui permettent de rapprocher recherche académique et activités de recherche des sociétés de gestion d'actifs ;
- les liens étroits entre la France et la Suède, développés de façon très concrète par nos intervenants, acteurs privés ou publics, et concrétisés par la signature en novembre 2017 d'un partenariat stratégique pour l'innovation et les solutions vertes.

Devant un large auditoire composé de représentants des plus grands fonds de pension suédois, de distributeurs, de *family offices*, de banques privées ainsi que de sociétés de gestion suédoises et de sociétés de gestion françaises présentes en Suède, Geoffroy Cailloux, Chef de bureau Epargne et Marchés financiers à la Direction Générale du Trésor, a conclu en soulignant les avancées de la loi PACTE, l'implication forte du Gouvernement ainsi que le renforcement des liens franco-suédois.

EDITO

L'AFG PROMET L'EXCELLENCE DE LA GESTION D'ACTIFS FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL

La direction des Relations européennes et internationales de l'AFG a pour axe stratégique la promotion de la gestion d'actifs française, notamment dans le contexte du Brexit.

Depuis Paris, le pôle de promotion internationale vise à faire mieux connaître le savoir-faire de la gestion française à l'international et à accompagner les asset managers français dans leur développement à l'international.

Focus sur l'articulation de quelques unes de ses activités, mises en œuvre par Virginie Buey :

► **Les conférences AFG dans les Ambassades de France à l'étranger** sont élaborées en lien étroit avec nos partenaires (Business France, les CCI locales, Paris Europlace, l'AF2i, le Trésor, l'AMF, ...). Le savoir-faire de nos sociétés de gestion, nos talents issus de nos formations, la recherche et l'innovation, l'attractivité des dispositifs fiscaux sont autant d'atouts qui ont été mis en valeur en 2019 à Luxembourg, Madrid et Stockholm.

► **Les réunions-pays** décryptent les spécificités des marchés, les particularités de la distribution, la culture des investisseurs, ainsi que des *good tips* partagés par des acteurs locaux sous forme de témoignages. Trois fiches « profil » (marché, coûts et



Pierre Bollon
Délégué Général
et Directeur
des Relations
européennes et
internationales

fiscalité) éditées pour chaque réunion, sont régulièrement mises à jour. Douze pays ont été analysés et présentés ces derniers mois.

► **Le Club Export** traite les problématiques transversales liées à l'exportation. Deux thématiques ont été étudiées en 2019 : les spécificités fiscales des principaux pays de l'Espace Economique Européen et l'apport des nouvelles technologies dans la distribution transfrontalière.

Les rencontres de délégations étrangères permettent notamment de développer la possibilité d'accords de reconnaissance mutuelle, en concertation avec l'AMF.

Le pôle de promotion internationale permet, enfin, d'enrichir notre mission d'ambassadeur de la gestion d'actifs française. Comme à Tokyo récemment pour le Président Eric Pinon, qui, lors d'une conférence Paris Europlace, est intervenu pour souligner l'excellence de notre écosystème autour de la finance durable, l'une des grandes priorités de l'AFG pour 2020 et les années à venir.

Ces actions de promotion se développent en pleine cohérence avec le travail effectué par notre antenne de Bruxelles qui fait valoir les positions de notre industrie auprès des instances européennes.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS	P 2
ENTRETIEN	P 2
DOSSIER	P 3
FORMATION	P 3
COMMISSIONS ET GROUPES	P 3
CHIFFRE CLÉ	P 4
L'AFG EN BREF ET AGENDA	P 4

ENTRETIEN



Sylvain François,
Co-président du GT
« Performance Fees »
Mandarine Gestion, Head
of Risk Management

Quel est le rôle des commissions de surperformance ?

Les commissions de surperformance ont pour objectif de renforcer l'alignement d'intérêt entre les porteurs et le gestionnaire financier. Typiquement, la société de gestion réduira les frais fixes en échange d'une participation à la surperformance du fonds par rapport à un seuil de référence (relatif ou absolu). Les commissions de surperformance ne sont pas systématiquement utilisées dans la structure de frais des OPC, mais cette approche est particulièrement adaptée pour les fonds de gestion active, qui cherchent à se démarquer des indices de référence.

Quelles sont les bonnes pratiques ?

Les approches mises en œuvre par les sociétés de gestion sont diverses et le sujet peut se révéler assez complexe. En revanche, les principes fondamentaux à respecter sont assez intuitifs et ont été listés par l'OICV. Ils incluent notamment le bon alignement des intérêts entre porteurs et société de gestion, le maintien d'incitations saines pour le gestionnaire en termes de prise de risque et l'absence d'opportunités d'enrichissement indu pour la société de gestion. L'AFG a publié un Guide à cet égard en 2018. Par ailleurs, le régulateur européen se penche en ce moment sur le sujet, pour une publication probable en 2020.

Que peut-on espérer de ces travaux ?

Le travail de l'ESMA est bienvenu car il comble un certain vide juridique au niveau européen et devrait permettre d'harmoniser les pratiques - aujourd'hui très diverses - des différents pays de l'Union européenne. La difficulté sera de réaffirmer les principes et les bonnes pratiques actuels sans limiter excessivement la souplesse de mise en œuvre et surtout la viabilité économique de l'approche. Un renforcement de la transparence et de la comparabilité entre les fonds nous paraîtrait également souhaitable.

ACTUALITÉS

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES SOCIÉTÉS DE GESTION EN 2018

En novembre 2019, l'AFG, a présenté les résultats de son étude* annuelle sur l'activité et les comptes financiers des sociétés de gestion de portefeuille. La période d'analyse débutant en 2007, la présentation éclaire les grandes tendances qui caractérisent cette industrie. La persistance des taux bas dans un marché domestique relativement peu dynamique affecte les marges des sociétés et accentue la recherche d'économie d'échelle via un mouvement de consolidation et de restructuration des SGP, qu'elles soient entrepreneuriales ou filiales d'un groupe financier. Les évolutions réglementaires successives depuis la crise de 2008 élèvent le niveau des coûts incompressibles et poussent l'ensemble des charges à la hausse du fait des investissements humains et techniques nécessaires. Du côté des revenus, la pression concurrentielle qui pèse sur les rémunérations impacte le compte de résultat des sociétés de gestion par un puissant effet ciseau. De plus, la baisse des marchés actions intervenue en fin d'année a fortement impacté en 2018 certains modèles de rémunération liés aux commissions de gestion variables. Dans ces conditions, le résultat d'exploitation du secteur (en points de base des encours gérés) a baissé d'un tiers depuis la crise.

**Référentiel de rentabilité et d'activité des sociétés de gestion - données à fin décembre 2018 - Thomas Valli, Directeur des Etudes économiques (AFG) - Novembre 2019*

MIF II : RENFORCER LA PROTECTION DU CLIENT

La directive MIF II introduit de nouvelles règles de bonne conduite à l'égard des clients. L'AFG se félicite de la transparence accrue apportée dans les relations avec les clients, de nature à encourager la clientèle non professionnelle à investir à long terme et de ce fait à mieux financer l'économie. Certains points appellent toutefois des améliorations indispensables.

Outre la question du financement de la recherche qui nécessiterait une vraie revue du dispositif, une révision en profondeur de la directive MIF dans sa partie « protection du client » ne semble pas nécessaire. En revanche, des simplifications issues de deux ans d'expérience et de pratique seraient très utiles tant pour les clients que pour les acteurs. Si cette protection renforcée est utile pour les clients *retail* européens, elle est souvent inadaptée pour la clientèle professionnelle et contre-productive pour les clients non européens.

Enfin, le traitement de la recherche comme un « *inducement* » a entraîné des conséquences préjudiciables pour le financement de l'économie, notamment via ses petites et moyennes capitalisations.

L'ÉPARGNE POUR MA RETRAITE

A l'occasion du lancement des premiers Plans d'Épargne Retraite, l'AFG a publié un guide « J'épargne pour ma retraite - Comprendre le nouveau Plan d'Épargne Retraite », document pédagogique à destination du grand public.

L'industrie de la gestion d'actifs est mobilisée depuis de nombreuses années en faveur de l'épargne retraite. La réforme issue de la loi PACTE harmonise les produits et met fin au morcellement des offres. Le PER va permettre aux Français de mieux préparer leur retraite en complétant les régimes par répartition. En effet, les placements à long terme permettent un meilleur rendement de l'épargne, en particulier dans le contexte actuel de faiblesse des rendements des supports traditionnels.

L'objectif de ce Guide est de mieux faire connaître aux épargnants les avantages de ce nouveau produit d'épargne.



Valérie Derambure

Directeur Général
Délégué en charge
des Finances et
des Opérations
chez Ostrum Asset
Management



Dominique de Préneuf

Directeur
Général
de l'AFG



DOSSIER

« DIVERSITÉS, VECTEUR DE COMPÉTITIVITÉ » : UN CHALLENGE POUR LES SOCIÉTÉS DE GESTION

Les enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernement d'entreprise sont au cœur des priorités de notre société et de chaque entreprise. C'est d'autant plus vrai dans notre profession de gestion d'actifs pour compte de tiers. Il ne s'agit plus seulement de répondre à des critères d'évaluation supplémentaire, mais bien de s'engager concrètement par des actions, en tant qu'acteurs concernés.

L'AFG s'engage concrètement sur chacun des trois piliers des enjeux ESG - Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Outre son implication dans le développement de l'investissement responsable et de solutions d'épargne innovantes, elle renforce aujourd'hui son action en matière de gouvernement d'entreprise et l'étend aux aspects sociétaux, notamment par son soutien à l'initiative HandiFormaFinance et le lancement de ses travaux sur les diversités comme vecteur de compétitivité.

La lutte pour l'égalité femme-homme est devenue une préoccupation majeure à l'échelle mondiale pour toutes les organisations. La féminisation des conseils d'administration fait partie intégrante de la définition du pilier Gouvernance des enjeux ESG.

Alors que les études, nombreuses, démontrent que la présence des femmes aux postes de direction dope significativement la croissance, elles sont encore largement sous-représentées dans les comités exécutifs.

La féminisation, comme la diversité en général, améliore les processus de décision, élargit la créativité dans les organisations. L'impact positif des dirigeantes sur la croissance des

entreprises tient notamment au fait qu'elles permettent d'améliorer la relation commerciale grâce à une meilleure compréhension des besoins des clients, mais aussi de recruter des ressources humaines de meilleure qualité.

Instaurer une meilleure culture de l'égalité homme-femme dans la société est l'enjeu d'aujourd'hui. Dans les entreprises, la mixité constitue un facteur de performance. Elle augmente l'engagement et l'épanouissement des salariés.

L'AFG, porteur des enjeux ESG pour la profession d'Asset Managers qu'elle représente, s'engage et se mobilise avec la création d'un groupe de travail dédié : « Diversités, vecteur de compétitivité », ou comment la diversité et la complémentarité des genres, notamment, améliorent gouvernance et performance dans l'Entreprise.

Ce groupe de travail, co-présidé par Valérie Derambure et Dominique de Préneuf, actuellement en cours de constitution, a été lancé à l'occasion de l'« ESG Prospective Morning » organisé dans le cadre de l'Invest Week Paris, le 9 octobre dernier.

Pour définir ses objectifs, le groupe de travail s'attachera, dans un premier temps, à qualifier la situation actuelle et établir un point de départ grâce à une enquête auprès des membres de l'AFG. Les livrables à venir, une fois les objectifs définis, auront vocation à soutenir les sociétés de gestion dans la mise en œuvre de plus de diversité au sein de leurs structures, pour toujours mieux répondre à l'enjeu d'une meilleure compétitivité.

FORMATION

■ CERTIFICATION AMF

E-EXAMEN (éligible au CPF N°235472)

AFG Formation organise les examens de certification AMF au format électronique dans ses locaux. Les inscriptions sont ouvertes en fonction du nombre de places disponibles – 4 dates par mois.

■ E-TRAINING

Pour répondre aux obligations réglementaires : Abus de marché, LCB-FT, MIF II/ESMA.

AFG Formation propose un outil de formation en ligne offrant des entraînements sur l'ensemble des thèmes intéressant les collaborateurs des sociétés de gestion.

■ PRAM (DIPLÔME D'EXPERT EN GESTION D'ACTIFS)

(Éligible au CPF N°247492)

La session 2019-2020 du PRAM se poursuit en janvier 2020 ; inscrivez-vous aux blocs de compétences et validez le PRAM sur 3 ans.

■ SEMINAIRES

Au 1^{er} semestre 2020, plus de 30 séminaires sont proposés dont : la gestion ISR, la politique de rémunération dans les SGP, les cryptomonnaies, le *Private Equity*, la réglementation des OPC, les Organismes de Financement Spécialisés.

Informations et Inscriptions
www.afgformation.fr

COMMISSIONS ET GROUPES

■ GT « POLITIQUE CHARBON »

En juillet 2019, la place financière de Paris a pris l'engagement de publier d'ici mi 2020 une stratégie de sortie du charbon afin de répondre à l'urgence climatique. L'AFG a donc constitué un groupe de travail chargé de rédiger un guide afin d'accompagner les sociétés de gestion dans l'élaboration de leur politique charbon. Ce groupe de travail est co-présidé par Isabelle Cabie (Candriam) et Claire Berthier (Trusteam). Le guide sera publié au premier semestre 2020.

■ GT « RISQUES ESG »

Dans le cadre du Plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable, le Règlement européen dit « Disclosure » sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers requiert que les sociétés de gestion prennent en compte dans leur gestion et organisation les risques ESG et les risques d'*impact adverse*. La définition de ces risques et la manière dont les sociétés de gestion devront les appréhender ne

sont pas encore clarifiées. L'AFG a donc organisé en 2019 un groupe de travail restreint, composé de représentants de différents comités et commissions, pour permettre aux sociétés de gestion de travailler ensemble à l'intégration de ces risques de durabilité. Ce groupe de travail est co-présidé par Marie-Pierre Peillon (Groupama Asset Management) et Alexandre Papadacci (AXA Investment Managers Paris).



■ UNE NOUVELLE VICE-PRÉSIDENTE

Le Conseil d'administration de l'AFG, réuni le 12 décembre 2019, a nommé **trois vice-présidents** qui accompagneront le Président jusqu'à la fin de son mandat en juin 2022. Eric Pinon sera désormais entouré d'**Inès de Dinechin** et de **Guillaume Dard**, nouvellement nommés vice-présidents, et de **Philippe Setbon** dont le mandat de vice-président se poursuit.

Pour mener leurs missions, le Président et les vice-présidents s'appuieront sur un Comité Stratégique de l'AFG renouvelé.

■ "A FRESH START FOR CMU – HOW CAN ASSET MANAGERS CONTRIBUTE?"

Dans le cadre du déplacement annuel de son Comité stratégique à Bruxelles, l'AFG a tenu le 3 décembre 2019 sa conférence européenne annuelle. Les débats, qui ont vu intervenir des décideurs européens de premier plan, ont notamment rappelé l'engagement de l'AFG et de la gestion française aux côtés des institutions en faveur de l'intégration européenne. Dans ce contexte, le régulateur croate, dont le rôle sera moteur en 2020, a souligné son attachement à relancer le projet d'UMC* de manière inclusive pour tous les pays de l'Union européenne. L'ESMA a rappelé l'importance d'inciter les épargnants à investir dans les marchés de capitaux, point partagé par l'association européenne des consommateurs BEUC qui a interpellé la gestion sur la valeur qu'elle apporte aux épargnants. Un consensus clair a émergé autour de la compétitivité des acteurs européens vis-à-vis des acteurs non-européens, notamment dans le cadre de la dépendance croissante aux fournisseurs de données.

*Union des Marchés de Capitaux

■ «STUFF AND FLUFF» : L'AFG REMERCIE MATTHIEU DUNCAN



Eric Pinon, Président de l'AFG, au nom de l'ensemble de la gouvernance, des membres du Conseil d'administration et des collaborateurs de l'AFG remercie chaleureusement

Matthieu Duncan pour son action à la vice-présidence de l'AFG depuis juin 2019. En charge de l'animation de l'action de l'AFG aux plans européen et international, Matthieu a impulsé une nouvelle dimension au développement de la promotion internationale de la gestion d'actifs française, en prenant la tête du Club Export. Il a également encouragé la création du groupe de travail « Diversités, vecteur de compétitivité » et soutenu son lancement. Lors de son départ, Matt a fait à l'AFG l'amitié de partager quelques réflexions sur ses mois passés à la vice-présidence. Décideur, il nous livre sa vision en matière de gouvernance et de stratégie : générer un consensus - puisque telle est la mission de l'AFG - c'est construire une position sans que les compromis n'en affectent le sens. En conclusion, il oppose *Stuff* et *Fluff*, et souligne comment nous, Français, pouvons progresser en valorisant la forme autant que le fond : la qualité d'un contenu est d'autant mieux reconnue que celui-ci est mis en valeur.

■ LES MÉMOIRES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FINANCE - 31^{ÈME} CONCOURS INTERNATIONAL

A l'occasion des « Rencontres de la culture économique et financière » organisées par le Centre des Professions Financières le 18 novembre 2019, Eric Pinon a remis le Prix de l'AFG à Gaëtan Le Gall (ENSAE), pour son mémoire « Investissement en infrastructures : identification et modélisation de risques spécifiques ».

L'AFG est partenaire de cette initiative qui récompense depuis plus de 30 ans les travaux de recherche des étudiants de deuxième et troisième cycle, réalisés avec le soutien de leurs établissements de formation. Le thème retenu pour cette année était « l'Investissement de Long Terme ».



■ ALIX FAURE NOMMÉE DIRECTRICE INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Elle est en charge, notamment, des problématiques de Place liées à l'Investissement Responsable (ISR) et à l'ESG.

Alix Faure a débuté sa carrière chez Fortis Investments en 2005, dans l'équipe en charge des appels d'offres. Puis elle a rejoint BNP Paribas Asset Management en 2009 et est devenue Spécialiste Produits sur la gamme Investissement Socialement Responsable (Actions et Taux). Après une expérience entrepreneuriale, elle a rejoint Mirova en 2015 en tant que Chef de Produits sur les gammes Actions et Solidaires.

Alix Faure est titulaire du diplôme Master of Science in Management de l'E.M. Lyon (2005).

AGENDA

- 04.02.20 : Rencontres Climat et Finance durable - Option finance
- 05.02.20 : Forum des Entrepreneurs
- 06.02.20 : Finance Summit 2020 - Politico-Agefi
- 25.02.20 : Rencontres Epargne Investissement
- 23-27.03.20 : Semaine de l'Épargne salariale
- 25.06.20 : Assemblée Générale de l'AFG

CHIFFRE CLÉ

1 961 milliards d'euros

C'est le montant des encours des OPC à fin octobre 2019, en hausse de +7,6% depuis le début de l'année.

L'ensemble des documents cités sont accessibles sur notre site www.afg.asso.fr, dans la partie publique ou réservée à nos adhérents.

